

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Une 17e édition au féminin du concours de plaidoiries du lycée Marcel-Gambier

~4 minutes



Les huit candidates des plaidoiries 2026 sur la scène du théâtre de [Lisieux \(Calvados\)](#). | Ouest-France

Pour cette édition 2026 du concours de plaidoiries du Lycée Marcel-Gambier, au théâtre de [Lisieux \(Calvados\)](#), huit candidates étaient présentes pour défendre leurs idées face à leurs camarades et au jury. Chaque candidate disposait de sept minutes pour présenter et défendre son sujet.

Devant plus de 200 élèves de première, huit candidates (Camille Guth, Tess Dietsch, Anna Cordon, Lucile Lefebvre, Louise Grall, Maëlys Blondel, Luna Mary et Anne Maeline) ont relevé le défi de prendre la parole devant leurs camarades et un jury composé, notamment, d'Urielle Sébire, avocate au barreau de [Lisieux](#) et membre du Conseil de l'ordre, de [Vincent Othon](#), 4<sup>e</sup> adjoint au maire de [Lisieux](#) et de [Loïc Nicolle](#), coordinateur des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable à l'Agglomération.

**Lire aussi :** [Sainte Thérèse venait prier ici : une chapelle méconnue de Lisieux](#) ouvre exceptionnellement ses portes

Le jury était placé sous la présidence du proviseur du lycée Marcel-Gambier, François Sady, qui a souligné : « Avec un peu d'angoisse avant de monter sur scène, les différentes candidates ont assuré pleinement leur mission en soutenant leurs idées et en développant, avec force et brio, l'art

de convaincre.» [...] «Dans un monde où tout va si vite, vous avez pris le temps de réfléchir, de vous poser des questions et lutter pour la défense des droits humains.»

### **Des sujets de société**

Différents prix ont été attribués. Le prix de la Ligue des droits de l'homme, à deux candidates ex-aequo. Lucille Lefebvre s'est penchée sur la banalisation du sexisme sur les réseaux sociaux ; Maëlys Blondel a travaillé sur les enfants soldats, des années 1980 à nos jours.

Le prix d'Amnesty a été décerné à Louise Grall, pour ses recherches sur la disparition des haies sur notre territoire. Le prix de l'éloquence, à Tess Dietsch, pour ses recherches sur les violences sexistes et sexuelles en Haïti depuis le départ du dernier président, en 2024. La justice n'y fait plus le poids.

Le prix de l'originalité, à Louise Grall, pour son travail sur la disparition des haies dans le bocage normand. Le prix spécial du jury enfin, et celui du public, à Luna Mary, pour sa plaidoirie sur les discriminations faites aux femmes, victimes de violences sexuelles.

**Lire aussi :** [Fondé à Lisieux](#), le groupe électro comètes. marque une pause pour « une durée indéterminée »

### **Une jeunesse « paradoxale »**

[Sandrine Morel](#), professeure documentaliste à la cité scolaire Marcel-Gambier, développe : «Je m'occupe du concours de plaidoirie depuis 2017. Je pilote le concours en étroite collaboration avec les enseignants d'histoire-géographie de toutes les classes de première, soit plus de 200 élèves qui ont suivi 10 séances préparatoires et qui ont été évalués. Seulement huit candidates ont été retenues pour concourir sur la scène du Théâtre de [Lisieux](#). Ce qui est paradoxal, actuellement c'est que les jeunes s'affichent sur les réseaux sociaux, mais la scène et la prise de parole en classe les effraient. Beaucoup de sujets choisis par l'ensemble des élèves abordaient le sexisme et le Rassemblement national.»

Et de conclure : «Dans les années à venir, il faudra aussi intégrer les bons usages de l'intelligence artificielle pour bâtir une plaidoirie.» Car que l'on ne s'y trompe pas : si l'IA facilite beaucoup de choses aujourd'hui, la défense des droits reste, elle, une affaire profondément humaine.